

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1457

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

820 924 603 RCS Nanterre.

ONVOUSASSURE.COM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 59940.00 EUR.

Adresse : 26, Rue Pagès, 92150 Suresnes.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ASSURANCES DE L'ADOUR Société par actions simplifiée Au capital de : 50 000,00 EUR Siège social 26 Rue Pages 92150 Suresnes N° RCS 804 443 786 RCS Nanterre, est société absorbante ONVOUSASSURE.COM Société par actions simplifiée Au capital de : 59 940,00 EUR Siège social 26 Rue Pagès 92150 Suresnes N° RCS 820 924 603 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 1.407.774,14 € Passif : (388.731,96) € Actif net : 1.019.042,18 € Rapport d'échange des droits sociaux : L'intégralité du capital de la Société ASSURANCES DE L'ADOUR et l'intégralité du capital de la Société ONVOUSASSURE.COM sont détenues par une même société, laquelle s'est engagée à détenir de manière continue jusqu'à la Date de Réalisation, la totalité des actions constituant le capital social de la Société ASSURANCES DE L'ADOUR et de la Société ONVOUSASSURE.COM. En conséquence, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera pas procédé à la détermination d'un rapport d'échange et la Société ASSURANCES DE L'ADOUR ne procédera à aucune augmentation de son capital social en rémunération des apports réalisés au titre de la Fusion. Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 21/02/2023 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: Le projet de fusion a été déposé le 21/02/2023 au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, pour le compte de la société ASSURANCES DE L'ADOUR et le projet de fusion a été déposé le 21/02/2023 au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, pour le compte de la société ONVOUSASSURE.COM..